



**LAURÉAT
DU
PRIX
NOBEL
DE LA
PAIX2020**

Projet SDG2030

***RENFORCEMENT DE PARTENARIATS
POUR DES SYSTEMES ALIMENTAIRES
DURABLES AU TOGO***

RAPPORT FINAL

NOVEMBRE 2020

Table des matières

LISTE DES ACRONYMES & ABRÉVIATIONS	3
I. PRESENTATION SUCCINCTE DU PROJET	4
1.1 Titre	4
1.2 Contexte du projet.....	4
1.3 Objectifs.....	4
1.4 Résultats attendus.....	4
1.5 Zone intervention	5
1.6 Modalités de mise en œuvre	5
1.7 Coût et Financement.....	5
1.8 Durée et période de réalisation	5
II. Modalités de mise en œuvre du projet	6
2.1 Partenaires de mise en œuvre	6
2.2 Stratégie d'intervention	7
III. BILAN D'EXECUTION TECHNIQUE DU PROJET	8
3.1 Niveau de réalisation et qualité des résultats du projet.....	8
3.2 Principales réalisations/résultats du projet.....	13
3.3 Impacts majeurs du projet	14
3.4 Principaux défis rencontrés	15
IV. Conclusion et perspectives.....	15
4.1 Conclusion	15
4.2 Perspectives	16
ANNEXES	17
Annexe 1 : Conclusion de l'étude d'évaluation des capacités des organisations locales de producteurs et de transformateurs de produits agricoles alimentaires au Togo	17
Annexe 2 : Conclusion de l'étude d'actualisation de la cartographie des organisations de producteurs et de transformateurs de produits agricoles alimentaires au Togo	20
Annexe 3 : Conclusion de l'enquête intégrée sécurité alimentaire et agriculture, campagne agricole 2020-2021	22
Annexe 4 : Bulletin d'information / Enquête intégrée Agriculture, Sécurité Alimentaire et Nutrition	24
Annexe 5 : Carte de localisation géographique des écoles pilote à cantine communautaires.....	29
Annexe 6 : Carte de localisation des écoles primaires publiques à cantine du pays	30
Annexe 7 : Cartes de localisation des organisations de producteurs et de transformateurs de produits agricoles alimentaires enquêtées dans le cadre du projet	31

LISTE DES ACRONYMES & ABRÉVIATIONS

PAM	Programme alimentaire mondial des Nations Unies
DSID	Direction des Statistiques agricoles, de l'information et de la documentation
PND	Plan national de développement
MAPAH	Ministère de l'agriculture et de la production animale et halieutique
ZAAP	Zones d'aménagement agricole planifiées
ANADEB	Agence nationale d'appui au développement à la base
OP	Organisations de producteurs et de transformateurs de produits agricoles
DFDOPA	Direction de la formation, de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles
MIFA	Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques
DPV	Direction de la protection des végétaux
DRAPAH	Direction régionale de l'Agriculture et de la production animale et halieutique
ICAT	Institut de conseil et d'appui technique
SDG / ODD	Sustainable Development Goals / Objectifs de Développement Durable

I. PRESENTATION SUCCINCTE DU PROJET

1.1 Titre

Projet SDG2030 : Renforcement de partenariats pour des systèmes alimentaires durables au Togo

1.2 Contexte du projet

Les consultations nationales réalisées à travers la « revue stratégique faim zéro » ont permis de relever les principaux défis de la sécurité alimentaire dont deux défis structurels majeurs pour lesquels le Gouvernement a sollicité l'expertise du PAM notamment, le renforcement de l'organisation des chaînes de valeurs des filières agricoles alimentaires et le renforcement des mécanismes de suivi et de régulation de la sécurité alimentaire.

En outre, conformément à l'axe 2 du Plan national de développement (PND) 2018-2022, le gouvernement togolais s'est engagé à accompagner les producteurs dans le développement des chaînes de valeurs en créant des « agropoles » et en encourageant l'installation de zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP) afin d'accroître la productivité des cultures vivrières et de créer des emplois décents et par conséquent de contribuer à l'amélioration des revenus des petits exploitants et à la sécurité alimentaire dans les zones ciblées.

Pour accompagner le Gouvernement dans cette dynamique et répondre à sa sollicitation, le PAM a, sur sa requête, alloué une partie de ses « Fonds 2030 » au Bureau pays -Togo à hauteur de 270.000 dollars (soit 159 millions de francs CFA) pour conduire, en collaboration avec les acteurs clés, des activités catalytiques en vue de mieux affiner les besoins d'accompagnement exprimés par le Gouvernement et ainsi définir les actions appropriés devant constituer les bases clés du plan stratégique intérimaire pays et un éventuel plan stratégique pays du PAM au Togo pour compter de 2022.

1.3 Objectifs

Le projet SDG2030 est une intervention de type catalytique avec pour ultime objectif de repositionner le PAM au Togo à travers l'appui aux systèmes alimentaires et à la diversification de partenariats nécessaires à la mise en œuvre d'un plan stratégique pays du PAM, dans un cadre inclusif, efficace, efficient, en lien avec les priorités nationales et en coordination avec tous les partenaires au développement.

Plus spécifiquement, le projet vise le renforcement des capacités des acteurs locaux, principalement des membres des organisations locales de producteurs et de transformateurs de produits agricoles vivriers et des gestionnaires des cantines scolaires à gestion communautaire, soutenues par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), dans le cadre du développement de liens fonctionnels, dynamiques et durables d'approvisionnement en vivres des cantines scolaires par ces organisations locales.

1.4 Résultats attendus

Trois principaux résultats sont attendus du projet :

- a. Les capacités des acteurs locaux notamment les organisations de producteurs et les écoles à cantine de modèle communautaire sont évaluées pour les besoins de renforcement de leur renforcement dans la perspective de développement de contrats d'approvisionnement en denrées locales à livraison différée des cantines scolaires.
- b. La cartographie des organisations de producteurs et de transformateurs de produits agricoles alimentaires (OP) opérant dans les zones d'aménagements agricoles planifiées (ZAAP) autour des agropoles ainsi que des écoles à cantine et faisant ressortir leurs localisation, spéculations et capacités de production est actualisée et fournit des informations pertinentes pour l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités opérationnelles des OP, y compris dans la production, la transformation, la commercialisation et l'utilisation des aliments.
- c. Les capacités des membres des organisations de producteurs et transformateurs actives autour des écoles à cantine communautaire sont renforcées en vue d'accroître leurs aptitudes d'organisation, de gestion et de négociation commerciale avec les écoles à cantine et un test de fonctionnement de liens entre producteurs et gestionnaires de cantines est réalisé.
- d. Appui à l'intégration d'indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) pour le renforcement du système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Togo.
- e. L'enquête intégrée Agriculture-sécurité alimentaire et nutrition, campagne agricole 2020-2021 est réalisée et l'analyse des données fournit des informations détaillées sur l'importance et la localisation des populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle ou de vulnérabilité, notamment dans le contexte de la COVID-19.
- f. Une assistance technique et financière est fournie, sur demande, à la Mairie de la commune du Golfe 3 de Lomé pour la réalisation d'une étude de faisabilité de mise en place d'un programme d'alimentation scolaire dans un contexte urbain.

1.5 Zone intervention

Les activités du projet couvrent toutes les cinq régions économiques du pays.

1.6 Modalités de mise en œuvre

Le Bureau du PAM Togo est à la fois le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre du projet. Les activités du projet sont mises en œuvre principalement par le Bureau PAM Togo et le Ministère de l'agriculture en collaboration avec notamment, le Ministère du développement à la base et du Ministère des enseignements primaire et secondaire.

1.7 Coût et Financement

Le coût total du projet est deux cent soixante-dix-neuf mille (270.000) dollars, soit cent cinquante-neuf (159.000.000) millions de francs CFA. Il est entièrement financé par le Programme alimentaire mondial sur ses « fonds 2030 ».

1.8 Durée et période de réalisation

Au départ, la durée de la mise en œuvre du projet était de six (6) mois. Démarré en novembre 2019, le projet devrait prendre fin en mai 2020. Ainsi, les activités étaient planifiées et exécutées convenablement dans le respect de ce délai. Cependant, l'avènement de la pandémie à la covid-19 à partir du début du

mois de mars 2020 et les dispositions prises par les autorités du pays pour juguler la propagation de la contamination de la maladie, notamment le bouclage de certaines villes, l’instauration d’un couvre-feu et la forte limitation de la circulation des personnes entre les villes, ont fortement impacté négativement le rythme de réalisation des activités du projet. En conséquence, l’échéance du projet a été étendue d’abord à fin août 2020, puis à fin novembre 2020.

- Durée de réalisation prévue : six (6) mois
- Date de démarrage prévue : novembre 2019
- Date de démarrage effectif : novembre 2019
- Date d’achèvement prévue : mai 2020
- Date d’achèvement effectif : novembre 2020

II. Modalités de mise en œuvre du projet

2.1 Partenaires de mise en œuvre

En sa qualité de maître d’ouvrage et de maître d’œuvre du projet, le Bureau PAM Togo a été le principal acteur direct de la mise en œuvre du projet SDG2030. Ainsi, les activités du projet réalisées par le bureau du PAM Togo en partenariat direct et actif avec le Ministère de l’Agriculture et avec la collaboration du Ministère du développement à la base et du Ministère des enseignements primaire et secondaire (et des ONG locales.

Tableau 1 : Partenaires de mise en œuvre du projet et Principales responsabilités

Acteurs	Statut	Principales responsabilités
Bureau PAM Togo	Maître d’ouvrage et maître d’œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable de la gestion et de la supervision de la planification et de la mise en œuvre de l’ensemble des activités du projet. - Recrutement de Consultant pour l’évaluation des capacités des écoles à cantine et des organisations de producteurs (modèle intégré) - Préparation des accords d’entente (contrats) de prestation de service avec les partenaires et mise à disposition des ressources - Suivi de l’ensemble activités du projet y compris celles des partenaires - Réception, appréciation et validation des rapports ou résultats des différentes parties de mise en œuvre - Renforcement de capacités et du partenariat - Compte rendre débriefing du déroulement et des résultats de la mise en œuvre du projet au Ministre - Elaboration du rapport final de mise en œuvre du projet SDG2030 pour soumission à la Direction du PAM.
MAPAH	Partenaires stratégique et bénéficiaire du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Ministre : Lancement officiel de la mise en œuvre du projet - DSID (Direction des statistiques agricoles, de l’information et de la documentation) en collaboration avec l’ICAT (Institut de conseil et d’appui technique), la DRAPAH (Direction régionale de l’agriculture et de la production animale et halieutique) : Etude d’actualisation de la cartographie des petits producteurs et des transformateurs de produits agricoles alimentaires

		<ul style="list-style-type: none"> - DSID en collaboration avec le MIFA (Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques) et l'ANADEB (l'Agence national d'appui au développement à la base) : Formation des membres d'organisations de producteurs, de gestionnaires de cantines sur la contractualisation
MDBJEJ	Partenaires stratégique et bénéficiaire du projet	<ul style="list-style-type: none"> - ANADEB : Identification des écoles à cantine - ANADEB en collaboration avec les gestionnaires des cantines scolaires et les ONG : Participation à la collecte de données et à la préparation du rapport (télétravail) sur les capacités des écoles à cantine - ANADEB : Participation à la formation des membres d'organisations de producteurs, de gestionnaires de cantines sur la contractualisation
MEPS	Partenaires stratégique et bénéficiaire du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Point focal cantines scolaires, Inspecteurs de l'enseignement et Directeurs d'écoles : Appui à la collecte de données et à la préparation du rapport (télétravail) sur les capacités des écoles à cantine - Point focal cantines scolaires, Inspecteurs de l'enseignement et Directeurs d'écoles : Participation à la formation des membres d'organisations de producteurs, de gestionnaires de cantines sur la contractualisation
ONG locales	Partenaires secondaires	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la collecte de données Appui à la collecte de données et à la préparation du rapport (télétravail) sur les capacités des écoles à cantine

2.2 Stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention ayant contribué à réalisation effective du projet SDG2030 peut être schématiquement résumée comme suit :

- La rigueur et l'assiduité du bureau du PAM dans la planification et la supervision de la mise en œuvre des activités du projet ;
- La définition, l'exécution d'un plan de travail et d'un calendrier de réalisation des activités précisant les rôles et responsabilités des principaux acteurs impliqués, et le suivi régulier (hebdomadaire) de ces outils de gestion avec, le cas échéant, la prises de mesures correctives ;
- La forte implication de tous les partenaires engagés sur les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau central (les départements ministériels et les directions techniques), régional (les structures étatiques des ministères de l'agriculture, du développement à la base et de l'éducation) et local (les organisations de producteurs agricoles, les gestionnaires des cantines scolaires, le personnel des écoles, etc.) dans les différentes étapes de mise en œuvre du projet ;
- Le partenariat formel matérialisé par un accord d'entente établi avec notamment la DSID pour des prestations de services ponctuelles ;
- Le renforcement des capacités techniques et matérielles des partenaires/acteurs impliqués dans la réalisation des activités du projet ;
- Le travail à distance, au plus fort de la crise sanitaire de la Covid-19, dans la réalisation de certaines activités comme la collecte des données pour l'évaluation des capacités des écoles à cantine et des organisations de producteurs dans le cadre de la promotion du modèle intégré d'alimentation scolaire.

III. BILAN D'EXECUTION TECHNIQUE DU PROJET

3.1 Niveau de réalisation et qualité des résultats du projet

Tableau 2 : Niveau de réalisation et qualité des résultats attendus du projets

Résultats attendus	Niveau de réalisation	Qualité du résultat obtenu & autres observations	Qualité* de réalisation
R1 : Les capacités des acteurs locaux notamment les organisations de producteurs et les écoles à cantine de modèle communautaire sont évaluées pour les besoins de renforcement de leur renforcement dans la perspective de développement de contrats d'approvisionnement en denrées locales à livraison différée des cantines scolaires.	100%	<p>Les capacités de vingt-sept (27) organisations de petits producteurs (OP) et des neuf (9) écoles à cantine communautaire fonctionnelle du pays sont évaluées et les résultats donnent non seulement des informations détaillées sur les capacités actuelles et les insuffisances des acteurs mais aussi des directives pertinentes pour le montage d'un plan cohérent de renforcement des capacités opérationnelles des OP et des acteurs des cantines scolaires dans la perspective de promotion d'une alimentation scolaire intégrée et durable basée sur la production locale et l'approvisionnement des cantines en vivres par les OP sur la base des contrats à livraison différée.</p> <p>Le rapport de l'étude fait aussi ressortir l'intérêt et l'engouement des OP et des écoles pour les contrats d'approvisionnement à livraison différée des cantines en vivres pour les petits producteurs locaux.</p> <p>Il identifie également et les actions essentielles et les principaux acteurs potentiels de renforcement des capacités ces acteurs pour le développement de liens dynamiques fonctionnels entre les OP et les écoles à cantine.</p>	4
R2 : La cartographie des organisations de producteurs et de transformateurs de produits agricoles alimentaires (OP) opérant dans les zones d'aménagements agricoles planifiées (ZAAP), autour des agropoles ainsi que des écoles à cantine et faisant ressortir leurs localisation, spéculations et capacités de production est actualisée et fournit des informations pertinentes pour l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités opérationnelles des OP	100%	<p>L'étude d'actualisation de la cartographie des organisations des producteurs et des transformateurs de produits agricoles alimentaires a été réalisé par la Direction des Statistiques agricoles, de l'information et de la documentation (DSID) du Ministère de l'Agriculture sur la base d'un Protocole d'accord de partenariat.</p> <p>L'étude a couvert 2.707 organisations de producteurs et de transformateurs de produits agricoles alimentaires sur l'ensemble du territoire national. Elle fournit des résultats qui vont au-delà des attentes. Ceux-ci portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la répartition et la localisation géographiques des OP avec leurs coordonnées cartésiennes ; - l'évaluer des capacités et les performances des organisations enquêtées sur les aspects organisationnels, de production, de transformation, de stockage et de distribution des produits agricoles alimentaires ; - la diversité de production des OP dans chaque région y compris les quantités et les fréquences de disponibilité ; 	4

Résultats attendus	Niveau de réalisation	Qualité du résultat obtenu & autres observations	Qualité* de réalisation
		<ul style="list-style-type: none"> - les opportunités de développement de liens dynamiques et fonctionnels entre les écoles à cantines et les organisations de producteurs et transformateurs de produits agricoles alimentaires actives autour de celles-ci - l'estimation des besoins annuels en vivres (denrées de base) des écoles à cantine au Togo, sur la période 2020-2025, en lien avec les capacités de production et de livraison des organisation de producteurs et de transformateurs . - les identification des forces et faiblesses des OP ainsi que des potentialités et des contraintes de développement de ces OP - les besoins en renforcement de capacités des OP spécifiés selon leur statut, leurs capacités d'organisation, leurs activités, leurs capacités de production au niveau de chaque région <p>En outre, l'étude a produit en annexes, les atlas des OP par région. Il s'agit d'un ensemble de 101 cartes de format moyen, qui présentent de façon claire et bien visible, au niveau de chaque région, la localisation des différentes OP enquêtées en précisant leurs capacités de production ou leurs capacités de transformation suivant les spéculations ou les produits alimentaires réalisés. Ces atlas représentent un véritable guide schématique de repérage des OP du point de vue de leur localisation, de leurs capacités de production ou de transformation et des spéculations ou produits qu'elles réalisent.</p>	
<p>R3 : Les capacités de près de 200 membres des 27 OP ciblées et de gestionnaires de des 9 cantines scolaires communautaires sont renforcées à travers des formations appropriées sur la base de la gestion des contrats à livraison différée dans le cadre de la contractualisation sur l'approvisionnement des cantines scolaires par les petits producteurs</p>	100%	<p>Les formations de renforcements des capacités membres des 27 OP ciblées et de gestionnaires de des 9 cantines scolaires communautaires ont été réalisées par la DSID en collaboration avec la DFDTOPA (Direction de la formation, de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles), l'ANADEB, et le MIFA.</p> <p>Les formations ont été faites selon une approche participative et inclusive. Ainsi, le développement des modules a consisté en des échanges/débats au cours desquelles les animateurs et les participants ont discuté les différents thèmes prévus et amendés les document supports mis à leur disposition pour appropriation.</p> <p>Elles ont touché environ 210 bénéficiaires directs constitués des cinq (05) premiers responsables (président, secrétaire, trésorier et les deux conseillers) de chacun des 27 OPA ciblés, auxquels se et des membres du comité de gestion des cantines (Association des parents d'élèves -APE, mamans cantines, directeurs d'écoles, présidents de CVD) des écoles retenues. Outre, ces bénéficiaires directs, les conseillers techniques agricoles des OPA ainsi que les cadres techniques de l'ANADEB étaient présents et fortement impliqués dans les sessions de formation.</p> <p>Les participants ont reçu une formation s'appuyant sur des exemples pratiques. Les sessions de formation ont été organisées autour de quatre thèmes portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion coopérative - ce modules a prise compte l'organisation des réunions des OPA, la tenue des registres, la gestion financière et comptable, l'importance de l'élaboration de plan annuel d'activités. 	4

Résultats attendus	Niveau de réalisation	Qualité du résultat obtenu & autres observations	Qualité* de réalisation
		<ul style="list-style-type: none"> - Processus d'immatriculation des OPA : Ce thème a essentiellement abordé l'importance de l'immatriculation, les pièces à fournir et le lieu de dépôt des dossiers ainsi que les structures partenaires au niveau terrain. Ces deux premiers thèmes ont été dispensés par la Direction de la formation, de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles (DFDOPA) - Conservation des denrées et hygiène alimentaire par la direction de la protection des végétaux ; - Contractualisation : Définition, avantages, exemple pratiques sur base du modèle de base partagé avec les participants pour revue et contribution par le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage des risques. <p>Outre la formation, il a été procédé à un test sur la contractualisation entre OPA et écoles à cantine.</p> <p>L'activité de formation a permis de renforcer les capacités des OPA et les membres des comités de gestion des cantines scolaires de modèle communautaire sur la gestion coopérative, le processus d'immatriculation, la conservation des denrées, l'hygiène alimentaire, les négociations commerciales et la contractualisation sur l'ensemble du territoire national.</p> <p>L'intervention a également permis d'analyser la structure organisationnelle des OPA et des cantines d'une part, et le niveau d'adhésion des acteurs sur l'initiative de développement de liens dynamiques et fonctionnels entre ces deux entités en milieu rural, d'autre part.</p> <p>Il en ressort clairement que les OPA et les comités de gestion des cantines scolaires adhèrent au projet de contractualisation et que cependant, la gestion actuelle des OPA fait dégager des insuffisances qui, si elles persistent dans le temps, constitueront des menaces pour le développement de partenariats efficaces entre OPA et écoles à cantine</p> <p>En définitive, les objectifs fixés pour cette activité de formation et de test sur la contractualisation entre OPA et écoles à cantine ont été plus qu'atteints.</p>	
<p>R4 : Le dispositif du Système Permanent d'Enquête (SPE) sur la production agricole de la Direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation (DSID) est renforcé par la mise à disposition de matériel et équipements (Laptop & Smartphones) et l'intégration des indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition en vue de de générer annuellement non seulement les données de productions agricoles</p>	<p>100%</p>	<p>Le dispositif de collecte, de traitement et d'analyse des indicateurs de sécurité alimentaire et nutrition de la Direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation (DSID) a été renforcé par le PAM à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise à disposition de matériel et équipements de travail : Laptop et Smartphones - l'intégration des indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition dans le dispositif Système Permanent d'Enquête (SPE) notamment : le score de consommation alimentaire (SCA), le Score de Diversité Alimentaire des Ménages (HDDS), l'Échelle de la Faim des Ménages, les Indices des Stratégies d'Adaptation (alimentaire et basé sur les moyens d'existence) et le <i>Périmètre Brachial (PB/MUAC)</i> <p>Ce renforcement du dispositif national permet au pays de générer annuellement non seulement les données de productions agricoles qui permettent d'anticiper sur les excédents/déficits, mais aussi surtout des données sur la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages agricoles qui permettront désormais au pays de conduire l'évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des</p>	<p>4</p>

Résultats attendus	Niveau de réalisation	Qualité du résultat obtenu & autres observations	Qualité* de réalisation
		<p>ménages agricoles vulnérables et, le cas échéant, de proposer des interventions alimentaires et non alimentaires appropriées pour améliorer la situation des populations affectées.</p> <p>Il permet ainsi au Togo de faire le suivi et l'évaluation réguliers de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages agricoles, et le cas échéant, d'identifier avec précision l'importance et la localisation des populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de planifier des interventions correctives pertinentes en leur faveur.</p>	
<p>R5 : L'enquête intégrée Agriculture-sécurité alimentaire et nutrition, campagne agricole 2020-2021 est réalisée et l'analyse des données fournit des informations détaillées sur l'importance et la localisation des populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle ou de vulnérabilité, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19</p>		<p>L'enquête intégrée Agriculture-sécurité alimentaire et nutrition, campagne agricole 2020-2021 a été réalisée par la DSID. Elle a donné lieu à deux produits : un rapport d'enquête SAN et un bulletin d'information.</p> <p>Le rapport d'enquête fournit des informations pertinentes et détaillées sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle ; - la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux, les facteurs déterminants, les facteurs limitants ainsi que leurs impacts sur les ménages ; - le nombre et la localisation de personnes affectées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ou de vulnérabilité et le différents niveaux d'affectation de ces personnes, notamment dans le contexte de la COVID-19; - les interventions appropriées pour faire face à la situation ; - les critères de ciblage opérationnel des ménages les plus vulnérables. <p>Les résultats de l'enquête ont permis d'alimenter l'exercice du Cadre Harmonisé (CH- Deuxième semestre 2020) et de planifier les réponses d'urgence aux personnes affectées ou vulnérables dans le contexte de la pandémie de Covid-19.</p> <p>Enfin, la présentation très succincte et les illustrations du bulletin d'information qui résume les résultats de l'étude et contribuent à la visibilité du PAM au Togo.</p>	4
<p>R6 : Une assistance technique et financière est fournie, sur demande, à la Mairie de la commune du Golfe 3 de Lomé pour la réalisation d'une étude de faisabilité de mise en place d'un programme d'alimentation scolaire dans un contexte urbain</p>	100%	<p>En réponse à sa requête, le Bureau du PAM apporte une assistance technique et financière à la Mairie de la commune du Golfe 3 de Lomé pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un projet de cantines scolaires dans la commune Golfe 3 - Lomé Togo.</p> <p>Plus concrètement, le PAM a dans ce cadre mis à disposition, le personnel technique de l'Unité Programme et financé les activités de préparation, de conduite des enquêtes et la rédaction du rapport d'une étude préliminaire intitulé " Collecte et analyse de données préliminaires pour le développement d'un projet de cantines scolaires dans la commune Golfe 3 à Lomé "</p> <p>Le rapport de cette étude préliminaire est un document d'orientation pour la prise de décision pour le développement et la gestion efficiente d'un projet d'alimentation scolaire adapté au contexte urbain</p>	4

Résultats attendus	Niveau de réalisation	Qualité du résultat obtenu & autres observations	Qualité* de réalisation
		<p>au profit des apprenants du préscolaire et du primaire public de la Commune. Il met à la disposition des autorités de la Commune du Golfe 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des données statistiques de référence détaillées et désagrégées par niveau et par établissement scolaire, par sexe sur les indicateurs scolaires ; il s'agit des données analytiques scolaires et socioéconomiques, prenant en compte les problématiques homme-femme, fille -garçon, inégalités sociales (handicap, enfant orphelin, et autres vulnérabilités.) devant contribuer à orienter le choix de modèle, le développement, la mise en œuvre et le suivi d'un projet d'alimentation scolaire, - des informations analytiques sur, d'une part, les forces et les faiblesses dont disposent la Commune du Golfe 3 et, d'autre part, les opportunités contraintes de l'environnement pour l'opérationnalisation d'un projet de cantines scolaires dans la Commune urbaine Golfe 3. 	

La qualité des résultats estimée est notée de 1 à 4 (1= Insuffisante ; 2=Faible ; 3=Satisfaisante ; 4=Très Satisfaisante)

3.2 Principales réalisations/résultats du projet

Les principales réalisations du projet en termes résultats peuvent être résumés en six points.

- 1) **Les capacités de vingt-sept (27) organisations de petits producteurs (OP) et des neuf (9) écoles à cantine communautaire fonctionnelle du pays sont évaluées** et les résultats donnent non seulement des informations détaillées sur les performances et les insuffisances de ces acteurs mais aussi des directives pertinentes pour le montage d'un plan cohérent de renforcement des capacités opérationnelles des OP et des acteurs des cantines scolaires dans la perspective de la promotion d'une alimentation scolaire intégrée et durable basée sur la production locale et l'approvisionnement des cantines en vivres par les OP sur la base des contrats à livraison différée. Le rapport de l'étude fait aussi ressortir l'intérêt et l'engouement des OP et des écoles pour les contrats d'approvisionnement à livraison différée des cantines en vivres pour les petits producteurs locaux. Il identifie également et les actions essentielles et les principaux acteurs potentiels de renforcement des capacités ces acteurs pour le développement de liens dynamiques fonctionnels entre les OP et les écoles à cantine.
- 2) **La cartographie de plus de 2.700 Organisations de producteurs et de transformateurs de produits agricoles alimentaires sur l'ensemble du territoire national est actualisée.** Elle fournit des informations détaillées et précises sur (i) la répartition et la localisation géographiques des OP avec leurs coordonnées cartésiennes ; (ii) l'évaluer des capacités et les performances des organisations enquêtées sur les aspects organisationnels, de production, de transformation, de stockage et de distribution des produits agricoles alimentaires ; (iii) la diversité de production des OP dans chaque région y compris les quantités et les fréquences de disponibilité ; (iv) les opportunités de développement de liens dynamiques et fonctionnels entre les écoles à cantines et les organisations de producteurs et transformateurs de produits agricoles alimentaires actives autour de celles-ci ; (v) l'estimation des besoins annuels en vivres (denrées de base) des écoles à cantine au Togo, sur la période 2020-2025, en lien avec les capacités de production et de livraison des organisation de producteurs et de transformateurs ; (vi) les identification des forces et faiblesses des OP ainsi que des potentialités et des contraintes de développement de ces OP ; (vii) les besoins en renforcement de capacités des OP spécifiés selon leur statut, leurs capacités d'organisation, leurs activités, leurs capacités de production au niveau de chaque région économique.
- 3) **Les capacités de près de 210 personnes constituées majoritairement de membres des 27 OP ciblées et des gestionnaires des 9 cantines scolaires communautaires sont renforcées** à travers des formations appropriées sur la base de la gestion des contrats à livraison différée dans le cadre de la contractualisation de l'approvisionnement des cantines scolaires par les petits producteurs. L'activité de formation a porté sur la gestion coopérative, le processus d'immatriculation, la conservation des denrées, l'hygiène alimentaire, les négociations commerciales et la contractualisation des accords d'approvisionnement à livraison différée. L'intervention a également permis d'analyser la structure organisationnelle des OPA et des cantines d'une part, et le niveau d'adhésion des acteurs sur l'initiative de développement de liens dynamiques et fonctionnels entre ces deux entités en milieu rural, d'autre part. Il en ressort clairement que les OPA et les comités de gestion des cantines scolaires adhèrent au projet de contractualisation et que cependant, la gestion actuelle des OPA fait dégager des insuffisances qui, si elles persistent dans le temps, constitueront des menaces pour le développement de partenariats efficaces entre OPA et écoles à cantine.
- 4) **Le dispositif de collecte, de traitement et d'analyse sur des indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la DSID est renforcé** par la mise à disposition de matériel et équipements (Laptop & Smartphones) et l'intégration des indicateurs de sécurité

alimentaire et de nutrition en vue de de générer annuellement non seulement les données de productions agricoles qui permettent d'anticiper sur les excédents/déficits, mais aussi des données sur la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages agricoles qui permettront désormais au pays de conduire l'évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages agricoles vulnérables et, le cas échéant, de proposer des interventions alimentaires et non alimentaires appropriées pour améliorer la situation des populations affectées.

- 5) **L'enquête intégrée Agriculture-sécurité alimentaire et nutrition, campagne agricole 2020-2021, a été réalisée** et l'analyse des données fournit des informations détaillées sur l'importance et la localisation des populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle ou de vulnérabilité, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les résultats de l'enquête ont permis d'alimenter l'exercice du Cadre Harmonisé (CH-Deuxième semestre 2020) et de planifier les réponses d'urgence aux personnes affectées ou vulnérables dans le contexte de la Covid-19.
- 6) **Une assistance technique et financière est fournie, sur demande, à la Mairie de la commune du Golfe 3 de Lomé pour la réalisation d'une étude de faisabilité de mise en place d'un projet d'alimentation scolaire dans un contexte urbain.** Elle a permis la réalisation d'une étude préliminaire intitulé " Collecte et analyse de données préliminaires pour le développement d'un projet de cantines scolaires dans la commune golfe 3 à Lomé ". Le rapport de cette étude est un document d'orientation pour la prise de décision pour le développement et la gestion efficiente d'un projet d'alimentation scolaire adapté au contexte urbain au profit des apprenants du préscolaire et du primaire public de la Commune.

3.3 Impacts majeurs du projet

La mise en œuvre du projet SDG2030 a entraîné les principaux impacts suivants :

- i. La prise de conscience de l'importance d'une alimentation scolaire a notablement contribué à la mise en place au niveau national d'un cadre légal d'une alimentation scolaire intégrée et durable à base de produits locaux par l'adoption le 23 juin 2020 par l'Assemblée Nationale de la Loi sur l'alimentation scolaire et de ses textes d'application dont celui portant 'dispositif d'approvisionnement des écoles à cantine à partir de la production agricole locale'. L'adoption de ladite loi, traduit l'engagement des autorités togolaises à permettre à chaque élève du primaire d'accéder à une alimentation suffisante et nutritive, afin de mener une vie saine et active, un cursus scolaire normal et à faire de l'alimentation scolaire, un levier pour atteindre la « Faim Zéro à l'école ». Composé de 37 articles, la Loi définit les dispositions générales de l'alimentation scolaire au Togo, les conditions d'approvisionnement et de stockage des denrées alimentaires, d'hygiène et de sécurité sanitaire, de la responsabilité des différents acteurs impliqués, ainsi que des sanctions prévues.
- ii. La prise de conscience par les différents acteurs nationaux du niveau central, régional et local de l'importance de l'alimentation scolaire intégrée basée sur la production locale en termes : (i) de renforcement de la qualité nutritionnelle de l'alimentation et de la santé des enfants, grâce à des denrées de qualité contrôlée, (ii) de création de débouchés sûrs et durables pour les productions agricoles locales, (iii) d'accroissement de la production et d'amélioration des revenus des petits producteurs et enfin (iv) de dynamisation/ stimulation de l'économie locale.
- iii. Le pays dispose d'un système renforcé pour le suivi régulier de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages agricoles sur l'ensemble du territoire national.
- iv. Le projet SDG2030 a apporté un soutien considérable au Togo et ont contribué à l'amélioration des relations partenariales avec le Gouvernement et les agences sœurs du système des Nations Unies au cours de ces derniers mois. Les effets de cette amélioration se

traduisent par (i) l'attention et la très forte implication des départements ministériels (Ministère de l'agriculture, Ministère du développement à la base) dans la mise en œuvre des activités du projet d'urgence LEO (Limited Emergency Operation), la forte sollicitation du PAM par le Ministère du développement à la base pour la développement d'un véritable programme d'alimentation scolaire au Togo, et (iii) l'engagement et la mise en place par le Ministre de l'agriculture, d'un cadre conjoint constitué des directeurs des services techniques des ministères impliqués et du personnel technique du PAM pour l'identification d'actions prioritaires et des sources de financement, en appui au prochain plan Stratégique pays du PAM pour compter de l'année 2021.

3.4 Principaux défis rencontrés

Le principal défi dans la mise en œuvre du projet ODD2030 a été l'intégration des actions de promotion des systèmes alimentaires durables à la réponse gouvernementale sur les filets sociaux, notamment l'alimentation scolaire. Ce défi lié à l'insuffisance de coordination intersectorielle a été relevé à travers les échanges entre les parties prenantes facilités par le PAM et qui ont contribué à la synergie d'actions entre l'ANADEB du ministère du développement à la base et la DSID du ministère de l'agriculture. Ainsi, la DSID a assuré la coordination des principales activités y compris le renforcement des capacités des acteurs locaux (membres d'organisations de producteurs) et la conduite des tests sur la contractualisation entre organisations de producteurs et écoles à cantine sur la base des neuf (09) écoles d'initiatives communautaires de distribution de repas scolaires opérationnelles, soutenues par l'ANADEB dans les cinq (05) régions économiques du pays.

Un autre défi a été la capacité d'adaptation dans la mise en œuvre du projet SDG2030, dans un contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 ; ceci, aussi bien dans les phases de collectes de données que dans le processus d'interaction avec les parties prenantes au niveaux central, régional et local. Dans cette dynamique, le projet SDG2030 a pu soutenir le gouvernement dans la réalisation de l'étude sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dont les résultats ont contribué à la finalisation du plan de réponse du secteur agricole face à la Covid-19 et à la planification de l'assistance alimentaire du PAM dans le cadre du projet d'urgence LEO (Limited Emergency Operation).

IV. Conclusion et perspectives

4.1 Conclusion

L'exécution du projet SDG2030 a aujourd'hui permis au Togo de :

- Evaluer les capacités de vingt-sept (27) organisations de petits producteurs (OP) et des neuf (9) écoles à cantine communautaire fonctionnelle du pays dans l'optique de la promotion des liens dynamiques et fonctionnels entre les organisations de producteurs et de transformateurs de produits agricoles alimentaires matérialisables par des contrats d'approvisionnements à livraison différée en vivres des écoles à cantine par les organisations de producteurs et de transformateurs.
- Actualiser la cartographie de Organisations de producteurs et de transformateurs de produits agricoles alimentaires sur l'ensemble du territoire national dans la dynamique de promotion d'une alimentation scolaire intégrée basée sur la production agricole locale

- Renforcer par des formations les capacités de acteurs de la gestion des cantines scolaires à gestion communautaire et membres de organisations de producteurs et de transformateurs des produits agricoles alimentaires environnantes en vue de la promotion d'une gestion efficace des contrats d'approvisionnement à livraison différée des écoles à cantine par les OP
- Disposer d'un dispositif national renforcé matériellement avec des outils adéquats et techniquement, par l'intégration d'indicateurs de sécurité alimentaires et de nutrition
- Réaliser pour la première fois, l'enquête intégrée Agriculture-sécurité alimentaire et nutrition, campagne agricole 2020-2021 en vue, non seulement de connaître l'importance et la localisation des populations en situation d'insécurité mais aussi de planifier des interventions correctives en faveurs des personnes affectées.
- Prendre davantage conscience de l'importance d'une alimentation scolaire intégrée et durable à base de produits locaux.

4.2 Perspectives

Il découle de la mise en œuvre du projet SDG2030, de nouveaux défis à relever. Les plus importants et urgents sont entre autres :

La conception et la mise en œuvre d'un véritable programme national d'alimentation scolaire intégrée et durable à base de produits locaux

La mobilisation de façon conséquente de moyens financiers, humains qualifiés et techniques pour la cause de l'alimentation scolaire dans le pays.

Le renforcement de façon durable et pertinente des capacités des organisations de producteurs et des écoles à cantines dans l'optique de promotion de la contractualisation sur l'approvisionnement des cantines scolaires par les OP sur la base de contrats à livraison différée.

Le renforcement du dispositif national de collecte, de traitement et d'analyse des indicateurs sur le plan technique et logistique en vue de le rendre efficacement et durablement fonctionnel.

La mise en œuvre d'interventions urgentes en faveur des ménages ruraux en insécurité alimentaire et nutritionnelle grave due non seulement à leur état de pauvreté et de vulnérabilité exacerbé par les conséquences de la pandémie à la covid-19. C'est bien dans ce cadre que la Bureau du PAM au Togo a conçu et exécute le projet Limited Emergency Operation (LEO) en appui au gouvernement dans son plan de riposte aux effets de la pandémie de Covid-19.

Le développement et la mise en œuvre d'un plan stratégique pays du PAM au Togo pour un appui-accompagnement soutenu et constant au Gouvernement togolais dans son engagement et ses efforts dans la lutte intégrée contre la faim et toutes autres formes de vulnérabilité au Togo pour l'atteinte de l'ODD2.

ANNEXES

Annexe 1 : Conclusion de l'étude d'évaluation des capacités des organisations locales de producteurs et de transformateurs de produits agricoles alimentaires au Togo

La présente étude fait partie des activités phares du Projet SDG2030. Elle avait pour finalité d'évaluer, d'une part, les capacités des organisations locales de production et de transformation des produits alimentaires à pouvoir approvisionner en produits agricoles vivriers les écoles à cantine sur la base des contrats à livraison différée, et d'autre part, celles des acteurs de la gestion des cantines scolaires à pouvoir s'approvisionner auprès des OP et à gérer efficacement les stocks de vivres ainsi acquis ; ceci dans l'optique de faire de l'alimentation scolaire un véritable outil de dynamisation des organisations de petits producteurs, de promotion de l'économie locale et d'amélioration des indicateurs scolaires.

Les données utilisées dans le cadre de la présente étude proviennent principalement de deux sources complémentaires, à savoir les enquêtes de terrain auprès des acteurs de la gestion des 09 cantines scolaires pilotes à gestion communautaire fonctionnelles initiées par l'ANADEB et des membres de vingt-sept (27) organisations de producteurs et de transformateurs (OP) de produits agricoles alimentaires situées dans les environs des écoles abritant ces cantines communautaires, à raison de trois (03) OP par école. En raison du contexte sanitaire de la Covid-19, les données ont été collectées à distance avec la forte implication des structures nationales, notamment les chefs d'inspection et les directeurs des écoles ciblées au niveau des écoles et des acteurs de gestion des cantines et la Direction de l'appui opérationnel (DAO) et les conseillers agricoles de l'ICAT au niveau des OP.

L'évaluation des capacités des cantines et des acteurs de leur gestion a été faite par rapport à la disponibilité des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement, des infrastructures de stockage de vivres, et de préparation des repas, à l'utilisation des outils de gestion, au mode d'acquisition et de gestion des aliments, au niveau de connaissances du comité de gestion des cantines en gestion et à leur prédisposition pour s'approvisionner sur la base de contrat à livraison différée auprès des organisations de producteurs locaux. Les capacités des organisations de producteurs et de transformateurs ont été évaluées par rapport au statut organisationnel et institutionnel, aux ressources matérielles disponibles, aux capacités de production et de stockage et à la prédisposition des membres des OP pour s'engager dans la contractualisation de vente de produits avec les écoles à cantine.

Les principaux résultats de l'étude peuvent être ainsi résumés :

Par rapport aux capacités de cantines scolaires et des acteurs de leur gestion

- Insuffisance des infrastructures d'eau, d'hygiène, de stockage et de cuisine
 - Toutes les écoles ciblées ont accès à l'eau potable même si 33% d'entre elles ne disposent pas en propre d'un point d'eau.
 - Certes, 78% des écoles sont dotées de latrines mais, seulement 44% disposent de latrines bien adaptées avec séparation des cabines entre, d'une part, enseignants et élèves, et d'autre part, filles et garçons.
 - 78 écoles sont équipées d'un dispositif adéquat de lavage systématique des mains avec du savon avant et après la prise de repas.
 - Aucune école n'est dotée d'un magasin adéquat pour le stockage et la conservation convenables des vivres, et la quasi-totalité des écoles ne dispose d'équipement de cuisine adéquat.

- Insuffisance dans la gestion des cantines scolaires
 - Cinq écoles sur les neuf ne disposent pas de manuel ou guide de recettes.
 - Seulement trois écoles ont doté les acteurs de cantine d'un manuel de recettes culinaire à base de produits alimentaires locaux. ;
 - Globalement, le niveau de connaissance des acteurs de gestion des cantines des bonnes pratiques en matière de stockage et de gestion des vivres, de santé et hygiène, de sécurité alimentaire des aliments, de nutrition et recettes culinaires nécessite d'être amélioré ;
 - Dans toutes les écoles, il est tenu un registre des mouvements des vivres, d'un registre du nombre d'élèves rationnées chaque jour d'ouverture de la cantine.
- Faible contribution locale à l'approvisionnement des cantines en vivres
 - Cette contribution est faite essentiellement en nature et, dans une moindre mesure, en numéraire ;
 - Globalement, les contributions locales ne représentent que 7,5% à 15 % des besoins des cantines dans la majorité des écoles ;
 - Ainsi, le principal mode d'acquisition de produits agricoles vivriers pour l'approvisionnement des cantines est l'achat au comptant aux commerçants et/ou aux producteurs individuels à une fréquence hebdomadaire.
- Disposition des acteurs des cantines pour l'approvisionnement en produits agricoles des cantines par les OP locales.
 - Les acteurs de gestion des cantines sont disposés à acheter avec intérêt les vivres nécessaires pour la préparation des repas scolaires auprès des organisations de producteurs ou de transformateurs des produits agricoles vivriers sur la base d'un contrat à livraison différée ;
 - Les produits visés sont essentiellement : le maïs, le riz, le niébé, le gari et, dans une moindre mesure, l'igname et la viande.

Par rapport aux capacités des organisations de producteurs et de transformateurs des produits agricoles vivriers

- Identification des organisations de producteurs et de transformateurs des produits agricoles alimentaires
 - Parmi les 27 OP étudiées, on compte 01 société coopérative avec conseil d'administration (COOP-CA), 13 sociétés coopératives simplifiées (SCOOPS) et 13 groupements informels en cours d'évolution vers leur enregistrement officiel ;
 - L'effectif des membres de ces OP varie de 14 à 45 avec une moyenne de 21 membres pour les OP informelles et de 13 à 472 avec une moyenne de 78 pour les OP formelles.
 - 80% des OP sont mixtes (membre hommes & femmes) ;
 - Du point de vue de la nature des activités exercées, 81% de ces OP font uniquement la production agricole, 11% à la fois la production et la transformation et 7% uniquement la transformation.
- Disponibilités en terres cultivables et en main-d'œuvre agricole relativement suffisantes pour la majorité des OP
- Insuffisance des ressources matérielles de production et de stockage des OP
 - Seulement 26% des organisations de producteurs et de transformateurs disposent d'aire de séchage aménagée ;
 - 56% des OP ont à leur disposition pour le stockage de leurs productions des magasins adéquats dont la capacité de stockage varie de 25 à 100 tonnes et de 5 à 20 respectivement pour 40% et 60% de ces OP.

- Fortes capacités de production et/ou de transformation des OP
 - La production de maïs est de loin la plus dominante. 85% des OP couvrant la totalité des écoles considérées font la production de maïs pour en moyenne 58 tonnes par an ;
 - En deuxième position vient la production de niébé. Elle est réalisée par 48% des OP pour un niveau moyen annuel de 14 tonnes dans les proximités de 22% des écoles à cantine ;
 - Pratiqué par 44% des organisations avec une production annuelle moyenne de 27 tonnes, soit presque 19 tonnes de riz décortiqué, le riz paddy se classe à la troisième position des productions des OP ;
 - Les organisations de transformateurs enquêtées produisent divers aliments dont le gari par quatre OP pour une quantité moyenne annuelle environ 60 tonnes et l'huile rouge par une OP pour un volume moyen annuel de 3000 litres.
- Disposition des organisations de producteurs et de transformateurs pour approvisionner les écoles à cantine en produits agricoles vivriers locaux sur la base d'un contrat à livraison différée
 - Les principaux produits proposés sont, notamment le maïs blanc, le riz paddy, le niébé, le gari et l'huile rouge.
 - Les organisations paysannes nationales veulent et bien approvisionner quantitativement et qualitativement en produits agricoles vivriers locaux les écoles à cantine scolaire sur la base de contrat à livraison différée.

Par rapport aux besoins de renforcement des capacités des acteurs

- Les besoins de renforcement des capacités des acteurs de gestion des cantines scolaires portent sur :
 - la construction et l'équipement d'un magasin de stockage de vivres adéquats dans chaque école à cantine ;
 - la formation des acteurs de cantines sur la gestion des magasins de stockage et de ses équipements, la gestion des stocks de vivres, la négociation des contrats d'achat (ou d'approvisionnement) à contrat à livraison différée avec les organisations de producteurs et leur suivi, les obligations de respect des engagements dans un contrat d'achat à livraison différée, les bonnes pratiques en matière de santé et hygiène, de sécurité sanitaire des aliments, de nutrition et les bonnes pratiques relatives à la valorisation des mets/recettes culinaires à base des produits locaux.
 - Des disponibilités financières importantes pour honorer les paiements dans les délais, les livraisons de vivres.
- Besoins de renforcement des capacités des membres des OP sont relatifs à :
 - La dotation des OP d'infrastructures et d'équipements adéquats de stockage et de conservation des produits agricoles ;
 - La sensibilisation des OP sur l'établissement de relations commerciales avec les écoles à cantines dans une perspective de long terme basée sur l'intérêt commun bien compris entre les parties ;
 - L'appui à la définition d'un mécanisme de fixation des prix juste et transparent avec les acteurs des cantines scolaires ;
 - L'appui dans les négociations des contrats et leur suivi ;
 - L'appui dans la démarche qualité portant, sur les maillons des filières (production, stockage/conservation, transport, transformation, conditionnement, etc.

Annexe 2 : Conclusion de l'étude d'actualisation de la cartographie des organisations de producteurs et de transformateurs de produits agricoles alimentaires au Togo

L'étude sur l'actualisation de la cartographie des organisations de producteurs et de transformateurs de produits agricoles alimentaires (OP) du Togo a permis d'évaluer les performances des organisations enquêtées sur les aspects organisationnels, de production, de transformation, de stockage et de distribution des produits agricoles alimentaires.

Sur l'aspect structuration des organisations enquêtées, il ressort des analyses que : (i) des OP dont l'activité principale est la production de denrées (86,29%) sont majoritaires présentes dans toutes les cinq (05) régions économiques ; (ii) des OP de production et de transformation (6,13%), faiblement présentes et localisées dans les régions des Plateaux, Maritime et Centrale ; (iii) des OP de production et stockage ou magasinage représentent 3,51% et sont réparties dans les régions des Savanes, Centrale, Plateaux et Kara. Elles utilisent des produits agricoles issus ou non de leurs exploitations ; (iv) des OP spécialisées dans la transformation de produits alimentaires ne sont pas nombreuses (1,77%) et se concentrent dans les régions Maritime, de la Kara et des Savanes; (v) les OP qui ne s'adonnent qu'à la commercialisation de produits agricoles sont en très faible proposition au niveau national (1,74%) et leur répartition par région est également en faible nombre ; (vi) les OP actives dans les autres formes d'activités (production et transport, production et fortification, etc.) représentent moins d'un pourcent (0,56%).

Il apparaît effectivement que la production reste la principale activité des OP enquêtées dans les régions des Savanes, de la Kara, Centrale, des Plateaux et Maritime.

Les données sociales, économiques et spatiales permettent de prendre connaissance de la typologie des OP enquêtées, d'analyser et d'exploiter des cartes thématiques relatives aux capacités de productions végétales (maïs, riz, sorgho, mil, fonio, légumes-feuilles, légumes-fruits, fruits, arachide, niébé/haricot, soja, igname, igname, manioc) aux capacités de productions animales (volailles, bovins/ovins/caprins, porc, poisson, œufs, miel) à la transformation et au conditionnement des produits (manioc en gari manioc en cossettes, soja en fromage de soja ou comme intrant pour la fabrication de moutarde, noix de palme en huile rouge, amande karité en beurre, graine de néré en moutarde, riz paddy en riz étuvé, etc.), aux capacités de stockage ainsi qu'aux flux commerciaux et aux zones d'intervention des organisations identifiées.

Pour chacune des cinq (05) régions, il est exposé la situation spécifique mettant en exergue les caractéristiques socioéconomiques, les capacités organisationnelles, le fonctionnement des organisations de producteurs et transformateurs de produits agricoles alimentaires, les capacités de production, les principales spéculations mises en valeur et leur diversité, les niveaux moyens de production par spéculation, les niveaux moyens de livraisons des principales spéculations, les capacités de transformation, les principaux produits et les volumes transformés, les niveaux moyen de livraison des produits transformés et les flux commerciaux des principaux produits vivriers recensés par région. Il est également présenté, les résultats d'analyse des performances des OP sur la base de critères conventionnellement établis. L'atlas des capacités des organisations enquêtées présente les détails pour les cinq (05) régions du Togo. Il ressort de la cartographie et des analyses, qu'autour des écoles au Togo et dans un rayon de 15 kilomètres, deux (02) à trois (03) OP de statut juridique confirmé (SCOOPS ou COOP-CA) sont actives et capables d'entreprendre des négociations commerciales avec les écoles pour un partenariat gagnant-gagnant. Très peu d'écoles (47) sont non couvertes dans ce rayon par des OP actives et officiellement reconnues. En termes de besoins en vivres par rapport aux nombres d'élèves bénéficiaires à l'horizon 2025 sur la base

des projections, les estimations font dégager des volumes potentiels de 3 200,4 tonnes, 3 392,42 tonnes, 3 595,97 tonnes, 3 811,71 tonnes, 4 040,43 tonnes et de 4 282,88 tonnes nécessaires, respectivement en 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025.

Au regard des résultats ci-dessus présentés et tenant compte des indications du Plan sectoriel de l'éducation (2020-2030) et des atouts du secteur agricole togolais portés par l'avant-projet de Loi d'orientation du secteur agricole, la Politique agricole pour la période 2016-2030, le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASAN), les instruments d'appoints, entre autres, le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage des risques (MIFA) et la bourse agricole, il apparaît opportun d'une part, d'encourager dans un cadre multisectoriel et multi acteurs, le développement de cadre de négociations directes entre organisations locales y compris des petits producteurs et divers pôles ou centres de consommations et d'autre part, de définir et soutenir l'opérationnalisation d'un plan de renforcement de capacités de ces organisations pour leur permettre véritablement de s'organiser dans un contexte de concurrence, à satisfaire les besoins d'un programme spécifique notamment, l'alimentation scolaire ou répondre à une demande extérieure.

La pauvreté est surtout rurale et les enfants comme d'autres groupes vulnérables ont besoin de nourriture saine et équilibrée. Pour relever les défis et contribuer durablement à la promotion du droit à l'alimentation, à la bonne gouvernance autour de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la croissance inclusive soutenue par les différentes stratégies et politiques publiques, les acteurs au Togo peuvent effectivement faciliter le développement de liens fonctionnels et la dynamique entre l'agriculture, les productions locales et les repas scolaires tels qu'orienté par la Loi sur l'alimentation scolaire au Togo, votée par l'Assemblée nationale le 23 juin 2020 avec la démarche et le mécanisme détaillé dans la Politique nationale d'alimentation scolaire (PNAS) et les documents de planification du secteur agricole. Ce choix politique qui relève d'une vision de moyen et long terme, largement partagée dans la sous-région ouest africaine, en Afrique et partout dans le monde, est soutenue par d'importants partenaires au développement dont le Programme alimentaire mondial des Nations Unies avec sa forte expérience et ses avantages comparatifs. Cette option de politique clairement exprimée, qui bénéficiera certainement de l'appui d'autres Partenaires techniques et financiers (PTF) relevant aussi bien de la coopération bilatérale que multilatérale, pourrait permettre de : (i) renforcer les capacités du Gouvernement pour la mise en œuvre à très grande échelle d'un programme national d'alimentation scolaire à base communautaire et en lien avec l'agriculture ; (ii) développer les mécanismes durables de soutien à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés locales ; (iii) promouvoir la production locale à travers l'insertion plus importante de produits locaux dans le panier alimentaire et les menus hebdomadaires définis ; (iv) contribuer à la valorisation des productions agricoles alimentaires ; (v) soutenir les marchés agricoles et l'accès aux petits producteurs à des prix rémunérateurs, (vi) contribuer aux développements de nouveaux emplois, surtout en milieu rural ; (vii) contribuer à l'amélioration des revenus des membres d'organisations de producteurs et transformateurs de produits agricoles et des conditions de vies des ménages et des populations, surtout des femmes, des jeunes et des personnes affectées par des vulnérabilités (handicaps, maladies/épidémies/pandémies, catastrophes, etc.).

Annexe 3 : Conclusion de l'enquête intégrée sécurité alimentaire et agriculture, campagne agricole 2020-2021

L'analyse des données de l'enquête intégrée Agriculture –sécurité alimentaire et nutrition basée sur l'échantillon SPE montre que la consommation alimentaire est globalement acceptable malgré les pressions exercées sur les moyens d'existence par les effets combinés de la crise sanitaire de la Covid-19 et de la soudure. Cependant, les caractéristiques socio démographiques des ménages semblent influencer le statut alimentaire et la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire au sein des ménages enquêtés.

Il se dégage une disparité de genre à la défaveur des femmes, dans la consommation alimentaire et la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. La prévalence d'une pauvre consommation alimentaire est plus élevée dans les ménages dirigés par les femmes (3,2%) que dans ceux dirigés par les hommes (1,7%). De même, les ménages dirigés par les hommes semblent avoir une meilleure diversité alimentaire (HDDS=5,14) que les ménages dirigés par les femmes (HDDS= 5,08) mais les femmes sont plus sensibles à la qualité de l'alimentation que les hommes. Bien que la proportion des ménages ayant une pauvre alimentation soit deux fois supérieure auprès des ménages dirigés par les femmes l'écart en termes de diversité alimentaire n'est pas important d'un genre à un autre. De plus, la consommation des aliments riches en fer et en vitamine A est plus élevée dans les ménages dirigés par les femmes.

Les ménages dirigés par les femmes sont plus vulnérables. Ils sont plus enclins à développer plus de stratégies adaptatives (rCSI : Femme 7,95 contre Homme 5,78 ; Stratégies : Femmes 58% contre Homme 49% ; HHS : Femme 0,8 contre Homme 0,62).

Le niveau d'instruction est positivement corrélé au statut alimentaire et à la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages. Plus le chef du ménage est instruit, plus le statut alimentaire du ménage s'améliore en termes de consommation et de diversité alimentaire. Ce constat se dégage à travers l'analyse du score de consommation alimentaire (SCA pauvre : sans instruction =3,2% contre université =0% ; HDDS sans instruction =4,9 contre université = 5,69) et de diversité alimentaire (rCSI : sans instruction = 7,52 contre université = 4,15 ; HHS sans instruction =0,75 contre université= 0,26).

Les différentes caractéristiques socio-démographiques du ménage présentent des liens avec les caractéristiques individuelles des membres du ménage mais aussi avec les caractéristiques communautaires (accès aux infrastructures de base : écoles, centre de santé, accès à l'eau potable, accès aux marchés, potentialités économiques de la localité) qui font que la localisation géographique peut impacter la situation alimentaire des ménages et leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. Les ménages des régions méridionales semblent présenter une meilleure alimentation par rapport aux régions septentrionales, en termes de consommation alimentaire et de diversité alimentaire.

Profil des ménages en insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire touche principalement :

- ✓ les ménages pauvres ;
- ✓ les ménages dirigés par des femmes ;
- ✓ les ménages dirigés par des personnes à faible niveau d'éducation (aucun ou simplement alphabétisée) ;
- ✓ les ménages des zones à faible potentialité agricole et économique.

Proportion des ménages en insécurité alimentaire

L'analyse du Cadre Harmonisé a relevé au cours de la soudure 2020, **1 291 059** (22%) personnes en situation de sous pression (phase 2) et que **281 501** (5%) personnes sont en situation de crise alimentaire (phase 3)

Les causes de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages

Avec une production de 1.319.422 tonnes de céréales, 2.018.160 tonnes de tubercules et de 267 466 tonnes de légumineuses au cours de la campagne 2019-2020 (résultats définitifs), le Togo n'est pas globalement confronté à un problème de disponibilité alimentaire. D'ailleurs, le bilan céréalier dégage un excédent de 68.964 tonnes de céréales, 677.216 tonnes de tubercules et 145.149 tonnes de légumineuses qui est de nature à favoriser un bon approvisionnement des marchés durant l'année alimentaire 2020.

Cependant, des difficultés d'accès aux aliments et des problèmes d'utilisation des aliments constituent les principales causes de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages.

Le caractère structurel de l'insécurité alimentaire au Togo est en partie lié à la pauvreté sachant que la situation alimentaire d'un ménage est aussi déterminée par le mode de vie ; l'accès à l'éducation et au crédit ; la pratique de l'agriculture, du maraîchage et de l'élevage ; la taille des superficies cultivées ; la proximité des services sociaux de base ; le sexe du chef de ménage.

A cette situation structurelle s'ajoutent les chocs (aléas climatiques, Volatilité des prix et crise sanitaire Covid-19) qui viennent fragiliser la situation des ménages ainsi que l'affaiblissement de la résilience des ménages. Pour faire face à ces chocs les ménages font recours fréquemment à des stratégies de stress, de crise voire d'urgence.

Evolution probable de la situation de l'insécurité alimentaire dans les prochains mois

La situation alimentaire pourrait continuer sa dégradation jusqu'au mois d'octobre (période de récolte). Cette dégradation des conditions d'accès à l'alimentation se caractérisera principalement par une hausse des prix des denrées alimentaires.

Notons néanmoins que la dégradation sera atténuée dans les régions Maritime et Plateaux par les récoltes des prémices de maïs de manioc, d'arachides et de légumes.

De façon globale du fait de la crise sanitaire Covid-19 et de ses effets latents, plusieurs analyses projettent à une année de consommation 2020-2021 quelque peu difficile.

Les conclusions décrites ci-haut impliquent les recommandations ci-dessous :

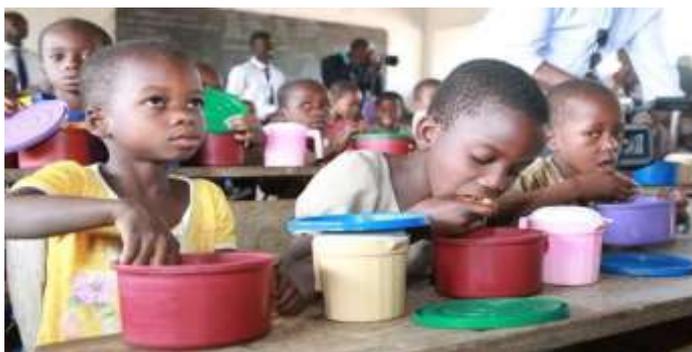
- Mettre en place un programme d'assistance alimentaire d'urgence, soit sous forme de transfert monétaire (CBT), soit de distributions de vivres en nature selon les recommandations des enquêtes de marchés et de risques. Une telle assistance devrait cibler les populations vulnérables, surtout dans les zones de forte concentration des ménages pauvres et les zones avec des taux élevés de malnutrition.
- Renforcer et étendre le programme de transfert monétaire (ANADEB/ Banque Mondiale) à plus de ménages vulnérables dans le pays.
- Vu que la différence entre les ménages à consommation alimentaire pauvre et ceux à consommation alimentaire acceptable dépend de la consommation des protéines animales, et considérant que l'autoconsommation joue un rôle important dans l'accès des ménages à l'alimentation, les ménages devraient être encouragés à développer de petits projets d'élevages d'espèces à cycle court (volaille, petits ruminants porc poisson) et de contre-saison.
- Poursuivre les programmes de renforcement de la productivité agricole car pendant plus d'une décennie, les rendements des grandes cultures stagnent au Togo.

Annexe 4 : Bulletin d'information / Enquête intégrée Agriculture, Sécurité Alimentaire et Nutrition



Contribution du Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) à la riposte à la COVID-19 au Togo Enquête intégrée Agriculture, Sécurité Alimentaire et Nutrition

Le PAM a initié et financé une enquête intégrée sécurité alimentaire et nutrition pour disposer des données sur six (06) indicateurs phares de la sécurité alimentaire pendant la période de la COVID-19. Cette enquête a été réalisée par la Direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation (DSID).



L'atteinte de ces objectifs fixés dans le Plan national de développement (PND) passe par le suivi régulier de la sécurité alimentaire et nutrition, de l'évolution des moyens de subsistance et des stratégies de survie des ménages. La démarche est indispensable pour une meilleure planification des interventions ou activités à mener en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et affectées par la pandémie de la COVID-19.

Cette enquête a couvert l'ensemble des cinq (05) régions économiques du Togo et les résultats obtenus se présentent comme suit :

➤ **Score de consommation alimentaire**

Les résultats de l'enquête montrent que, sur le plan national, le score de consommation alimentaire moyen est de 55, qui dénote que globalement la consommation alimentaire au cours de la période de soudure 2020 (juin 2020) a été acceptable. L'analyse régionale montre que le score de consommation, le plus élevé est de 60 (supérieur à la moyenne nationale) dans la région maritime et le plus bas, de 43 dans la région des Savanes.

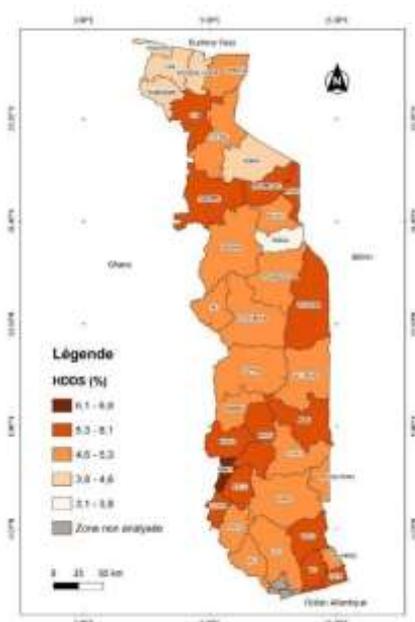
	<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Ecart type</i>
National	7,5	112	55	17,4
Maritime	22	112	60	14,7
Plateaux	7,5	106	59	16,56
Centrale	17	101	55,8	17,07
Kara	15	105	53	18,3
Savanes	17	96	43	15,12

Les seuils requis de scores de consommation alimentaire

Seuils	Classes
SCA <= 28	Consommation alimentaire pauvre
28 < SCA <= 42	Consommation alimentaire limite
SCA > 42	Consommation alimentaire acceptable

➤ **Diversité alimentaire des ménages**

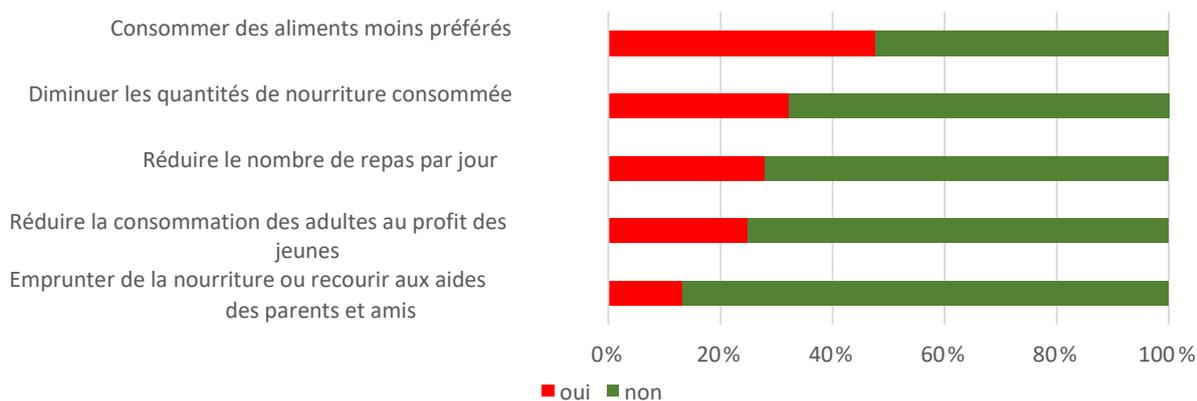
D'après les résultats de l'enquête, le score de la diversité alimentaire des ménages est de 5,13 sur le plan national, avec un écart type de 1,13. Ce qui montre que les ménages ont consommé au moins 5 groupes d'aliments la veille de l'enquête. La faiblesse de l'écart type traduit une faible disparité du nombre de groupe d'aliments consommé d'un ménage à un autre. En effet 36,1% des ménages consomment au moins 5 groupes d'aliments et 80,5% des ménages consomment 4 à 6 groupes d'aliments. En termes de diversité, l'alimentation semble s'appauvrir quand on évolue des régions du Sud vers le Nord : le score de diversité alimentaire est de 5,4 dans la région Maritime et de 4,5 (la plus faible valeur) dans la région des Savanes. Les ménages dirigés par les hommes semblent avoir une meilleure diversité alimentaire (HDDS=5,14) que les ménages dirigés par les femmes. (HDDS=5,08) ; ceci pour des raisons socio culturelles et économiques.



Nombre moyen de groupe d'aliment consommé par jour par préfecture

➤ **Niveau de l'Indice des Stratégies de Survie-Réduit**

Sur l'ensemble du territoire, le niveau de l'indice des stratégies de survie-réduit est de 6,17 points. Le niveau le plus élevé est observé dans la région des Plateaux (7,82 points) alors que le plus faible est signalé dans la région Centrale (3,27 points). Les ménages dirigés par une femme (rCSI=7,95) éprouvent plus de difficultés à accéder à la nourriture que ceux dirigés par un homme (rCSI=5,78).



Stratégies basées sur l'alimentation

➤ Stratégie d'adaptation alimentaire

L'enquête a révélé que, sur le plan national, 47% des ménages ont eu recours à une stratégie d'adaptation alimentaire au cours de 7 derniers jours ayant précédé la collecte de données. La seconde stratégie la plus développée est la réduction des quantités de nourriture consommée (32%).

L'analyse des stratégies de survie basée sur les moyens de subsistance montre qu'au niveau national, les stratégies régulièrement développées par les ménages ruraux sont « dépensées l'épargne (38%) » ; « réduire les dépenses prévues pour les intrants agricoles (34%) » ; « Vente inhabituelle d'animaux (23%) et « empreint d'argent ou de nourriture (16%).

➤ Stratégies d'adaptation non alimentaires

L'analyse des stratégies de survie basée sur les moyens de subsistance permet de mieux cerner l'ampleur de l'engagement des ménages dans les activités d'épuisement d'actifs, y compris la vente des biens domestiques, des biens productifs et des propriétés, pour atténuer les effets du choc. En effet, les ménages s'appuient généralement sur les biens qu'ils possèdent sans stratégie pour faire face aux effets des chocs qu'ils subissent L'épuisement des actifs les rend ainsi plus vulnérables aux chocs futurs. Cette situation de vulnérabilité, conduisant des stratégies non alimentaires, classe les ménages souvent en 4 groupes ou catégories d'analyse :

- Ceux n'ayant pas eu de recours à des stratégies (de type non alimentaires) au cours de la période de référence ;
- Ceux ayant eu recours uniquement à des stratégies dites de stress : les stratégies de stress conduisent à la diminution de la capacité à faire face à des chocs futurs (par ex. emprunter de l'argent ou dépenser son épargne) ;
- Ceux ayant eu recours à des stratégies de crise : les stratégies de crise affectent directement la productivité future ;
- Ceux ayant eu recours à des stratégies d'urgence : les stratégies d'urgence affectent la capacité future de produire et sont plus difficiles à inverser que les précédentes. Il s'agit ici de recourir à la mendicité ; de vendre les dernières femelles productrices ; de vendre la maison, la parcelle de terrain ou le champ ; de s'engager dans des activités risquées ou illégales génératrices de revenus (vols, vente de la drogue, travail avec des groupes armés, prostitution, etc.).

➤ **Stratégies basées sur les moyens d’existence et le genre du Chef de ménage**

Sexe	Minimale	Stress	Crise	Urgence	Total		
Masculin		50,8		31,7	13,4	4,1	100,0
Féminin		41,9		36,8	17,3	4,0	100,0
Total		49,2		32,6	14,1	4,1	100,0

Les ménages dirigés par les femmes semblent développer plus de stratégies que les ménages dirigés par les hommes.

➤ **Indice de l’échelle de faim**

La situation est acceptable au niveau des enquêtés. Il ressort des résultats de l’enquête que le HHS est à 0,6 sur le plan national. La région des Savanes présente la valeur la plus élevée alors que la plus faible valeur est observée dans la région centrale. Notons que la région Maritime présente un indice HHS relativement élevé ce qui montre que la peur ou l’anxiété de ne pas accéder à une alimentation est très grande dans cette zone du pays, qui semble être plus peuplée.

		HHS
Pays	National	0,6
Région	Maritime	0,85
	Plateaux	0,67
	Centrale	0,36
	Kara	0,45
	Savanes	0,9
Genre	Homme	0,62
	Femme	0,8

Cet indice utilisé dans les contextes à forte insécurité alimentaire varie de 0 à 6. Plus la valeur de l’indice est élevée, plus l’expérience de privation alimentaire est forte.

➤ **Situation nutritionnelle des enfants**

Les résultats de l’enquête ont montré que 41,7% des 635 enfants âgés de 6 à 23 mois touchés, reçoivent une alimentation de complément suffisamment diversifiée (au moins quatre groupes d’aliments). L’alimentation des enfants est plus diversifiée dans les régions Maritime (52,5%) et Plateaux (42,1%) suivi des régions Kara et Centrale. La région des Savanes présente une diversité alimentaire plus basse.

Des mères ayant des enfants âgés de 6 à 23 mois, 60,5% déclarent avoir donné au moins la fréquence minimale en fonction de l’âge de l’enfant. Les fréquences de consommation les plus élevés se retrouvent dans les régions de plateaux et centrale respectivement 64,5% et 62,2%. Comparativement aux résultats de l’enquête MICS 2017 (60,8%), la fréquence de

consommation semble identique sur le plan national (60,5%), même si quelques disparités existent au niveau de certaines régions.

Mot de remerciements du Ministre de l'agriculture, de la production animale et halieutique

Dans le cadre du suivi des objectifs de développement durable, l'évaluation des indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle reste un élément clé de prise de décision.

Cette étude qui constitue une première dans l'histoire du ministère, constitue une base solide pour l'amélioration de l'analyse du cadre harmonisé qui se déroule concomitamment dans les différents pays membres du CILSS. C'est le lieu de remercier tous les acteurs impliqués dans la réalisation de cette étude. Nos remerciements vont tout particulièrement à :

- Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) pour la confiance et l'opportunité et l'appui technique et financier à la réalisation de l'enquête Agriculture, Sécurité Alimentaire et Nutrition dont les informations produites contribueront non seulement à avoir une situation de base mais aussi à orienter les politiques du gouvernement dans l'assistance aux populations vulnérables ;
- tous les acteurs du secteur public, privé et des membres des communautés cibles pour l'implication à toutes les phases de réalisation de l'enquête ;
- la division nutrition du ministère de la santé
- toute l'équipe de la DSID et des agents enquêteurs pour la collaboration et l'engagement sans faille.

➤ **Mot de remerciements du Représentant, Directeur Adjoint du Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)**

Dans un cadre partenarial dynamique et pour une mise à disposition de données actuelles et fiables sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'enquête intégrée Agriculture, Sécurité alimentaire et Nutrition a été réalisée. Un grand pas franchi en ce qui concerne l'appréciation d'un certain nombre d'indicateurs de sécurité alimentaire et nutrition qui aideront dans les processus de planification et de prise de décisions, utiles particulièrement en période de crise comme celle sanitaire liée à la Covid-19. Les résultats de cette enquête viennent renforcer les éléments de besoins et donc les objectifs du projet d'urgence initié par le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) pour l'assistance aux populations vulnérables en situation de crise.

Je tiens à remercier tout particulièrement le Ministre de l'agriculture, de la production animale et halieutique pour son implication personnelle, tous les cadres nationaux de différents secteurs impliqués, qui, sous la coordination du partenaire coopérant, la Direction des statistiques, de l'information et de la documentation (DSID) du Ministère de l'agriculture de la production animale et halieutique (MAPAH), ont travaillé ardemment pour la réalisation de l'enquête, des traitements de données et la production de livrables de qualité. Je nous encourage à la solidarité, à la complémentarité et la synergie d'actions pour traverser ensemble ces moments difficiles de crise sanitaire.

Mes remerciements vont également aux donateurs qui ont bien voulu financer cette intervention en lien avec le Projet ODD2030 (Partenariat pour des systèmes alimentaires durables au Togo).

Annexe 5 : Carte de localisation géographique des écoles pilote à cantine communautaires

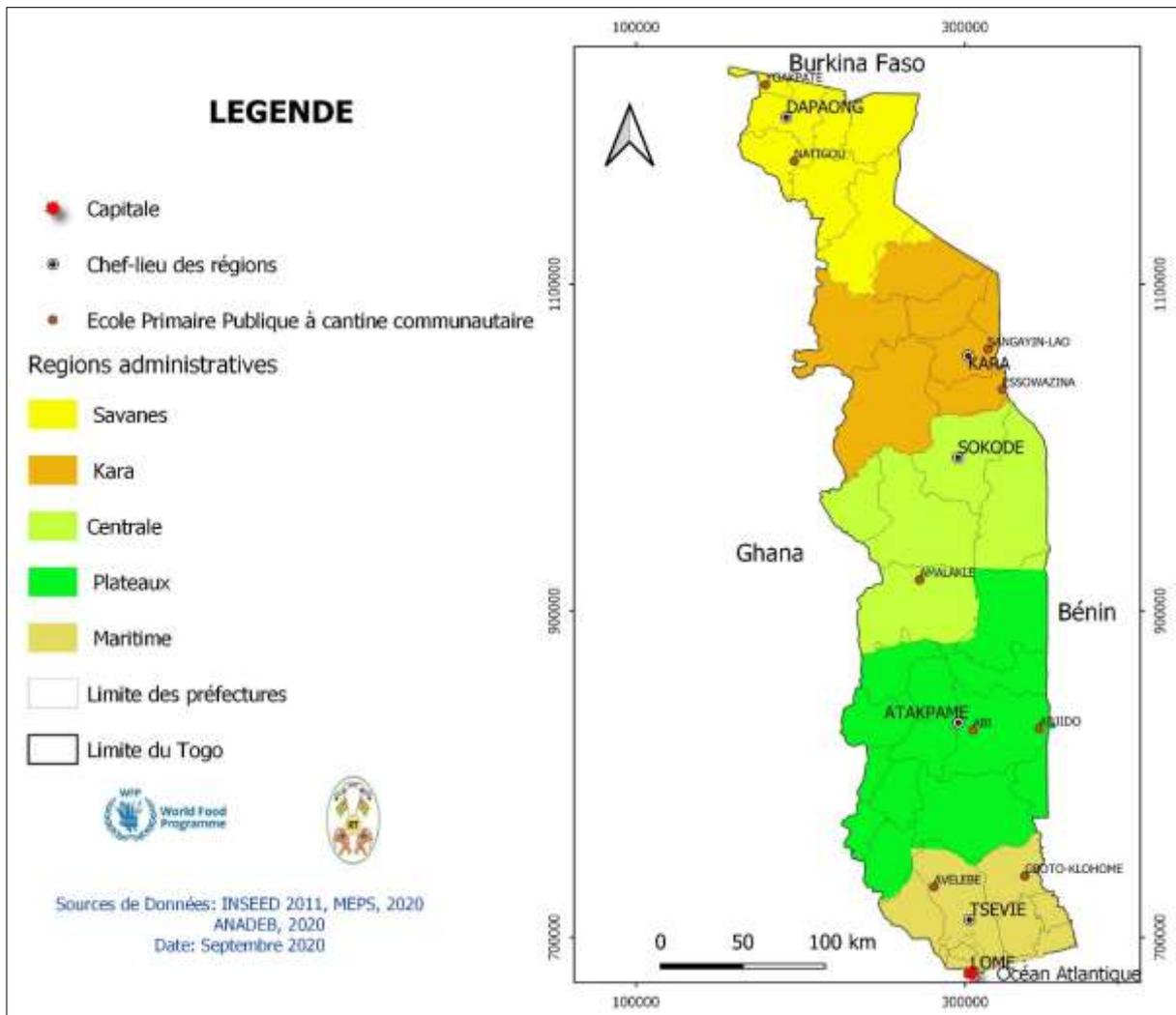
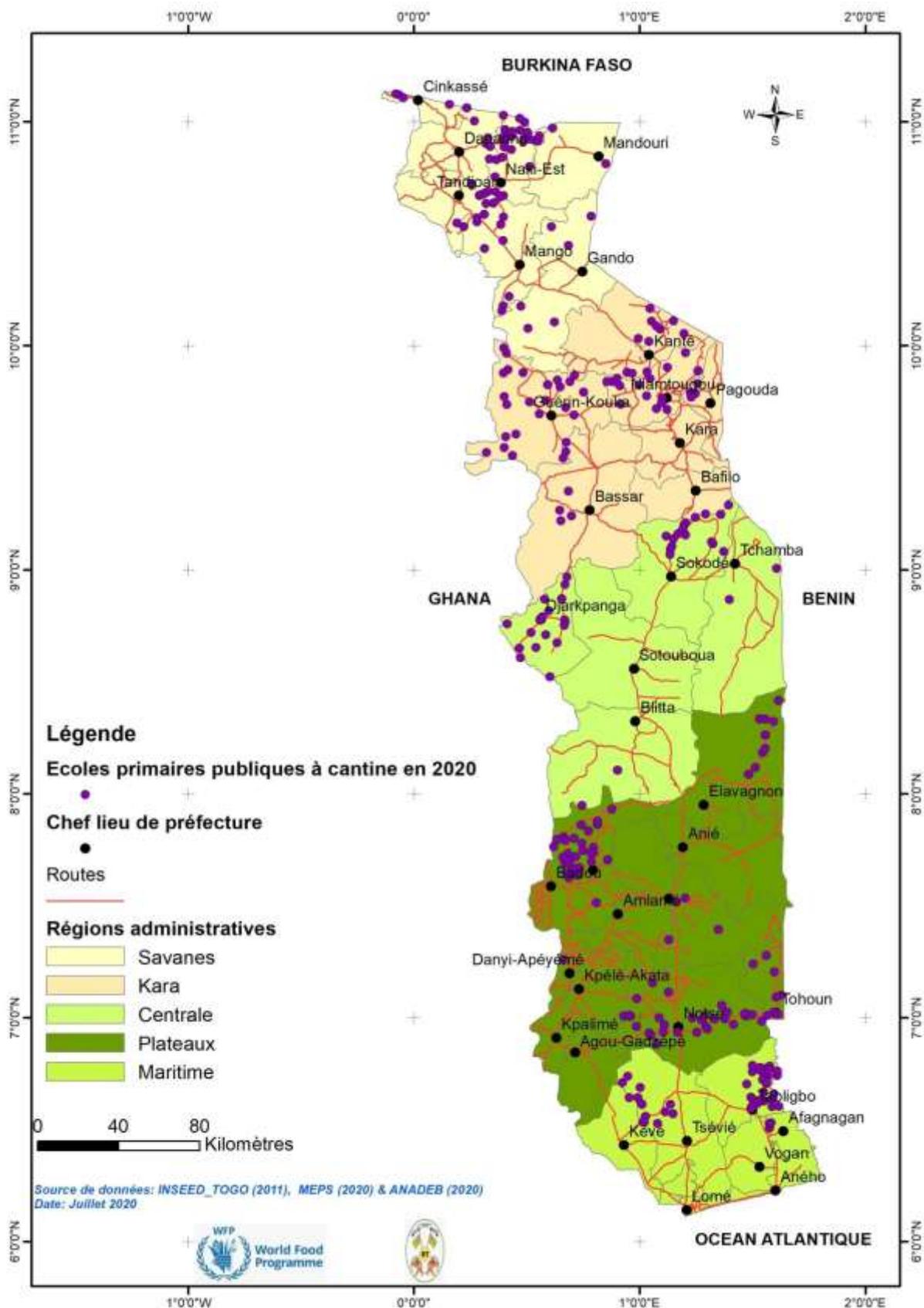


Figure : Répartition des écoles à cantines communautaires dans les régions Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes

Annexe 6 : Carte de localisation des écoles primaires publiques à cantine du pays



Annexe 7 : Cartes de localisation des organisations de producteurs et de transformateurs de produits agricoles alimentaires enquêtées dans le cadre du projet

